

## Céréales

Proche de 142 000 hectares, la sole en céréales représente un cinquième de la SAU des exploitations franc-comtoises. Si elle diminue de 1 600 ha entre 2012 à 2013, elle reste proche de sa moyenne décennale. Après une campagne 2011/2012 exceptionnelle au cours de laquelle la part des céréales de printemps avait atteint 30% suite au re-semis consécutifs au gel, la proportion des cultures d'hiver rapportées aux surfaces de céréales emblavées retrouve en 2013 un niveau plus conforme à la moyenne des dernières années. En progression de 2 000 ha, le blé est la céréale la plus cultivée en Franche-Comté. Elle représente 47 % de la sole céréalière. Avec 35 000 hectares cultivés en 2013, le maïs est la seconde culture de la région. Culture de plaine, sa sole progresse. Au contraire, avec seulement 30 000 hectares en 2013, l'orge perd du terrain notamment au profit du triticale, plus résistante au froid et aux maladies.

En 2013, les rendements sont stables d'une année sur l'autre. Le rendement moyen en blé tendre d'hiver stagne avec 62 quintaux par hectare. Il reste inférieur à la moyenne décennale

de 66 quintaux. En Franche-Comté, le rendement en blé accuse un déficit par rapport au rendement moyen national. Depuis deux ans, cet écart tend à se creuser. Le rendement moyen régional des orges est relativement stable aux environs de 55 quintaux par hectare depuis 2011, proche de sa moyenne décennale de 57 quintaux. Depuis son record de 2011, le rendement moyen en maïs grain diminue. En 2013, il n'est que de 76 qx/ha soit 10 quintaux en dessous de la moyenne décennale régionale. Quant aux rendements des céréales de printemps, ils sont en baisse en raison d'une météo printanière défavorable. Les températures étaient très en dessous des normales saisonnières (jusqu'à 5 degrés en mars) et la pluviométrie nettement excédentaire notamment en avril et en mai.

C'est dans le Territoire de Belfort que les rendements sont les meilleurs. A l'inverse, parce qu'il dispose de moins de bonnes terres pour les grandes cultures et que les céréales sont plus souvent utilisées pour nourrir le bétail, le département du Doubs est celui où les rendements sont les plus faibles.

**Céréales** : il s'agit ici de l'ensemble de la production récoltée, et non de la seule production commercialisée (ou livrée). Les céréales récoltées en grain et utilisées soit pour la semence, soit pour l'alimentation animale à la ferme sont donc incluses. En revanche, les céréales récoltées en vert (fourrages) sont exclues.

**Blé tendre** : céréale utilisée pour la panification et l'incorporation aux aliments pour animaux. En Franche-Comté, il se sème presque exclusivement à l'automne.

**Orge** : céréale à paille destinée, soit à l'alimentation animale, soit à la fabrication de malt, selon les variétés. Sont comptabilisées dans cette catégorie l'orge (2 rangées de grains sur l'épi) et l'escourgeon (6 rangées de grains sur l'épi).

**Maïs** : céréale à grand développement très exigeante en eau. Le grain, utilisé en alimentation du bétail entre aussi dans la fabrication de nombreux produits industriels. Est compté ici, le maïs récolté en grain ou en épi, et conservé généralement en sec.

**Triticale** : céréale fourragère hybride du blé et du seigle. Il pousse bien en altitude où il peut remplacer l'orge.

**Avertissement** : les rendements de la Franche-Comté et de la France sont calculés comme des moyennes. Pour ces échelons géographiques, les rendements mentionnés sont arrondis à l'unité la plus proche.

### Pour en savoir plus :

**Site de la DRAAF** : [draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr/donnees](http://draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr/donnees) et cartes régionales

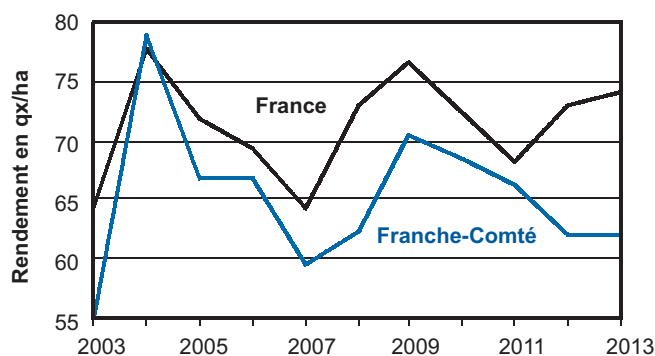
**Site du service statistique du ministère de l'agriculture** : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

## Les productions céréalières franc-comtoises en 2013

		Doubs	Jura	Haute-Saône	T. de Belfort	Franche-Comté	France
S : Surface en hectares							
R : Rendement en qx/ha							
P : Production en quintaux							
A : Part dans l'assolement							
Blé tendre	S	8 300	17 440	38 065	2 455	66 260	4 983 161
	R	59	63	63	65	62	74
	P	488 160	1 096 410	2 391 690	159 175	4 135 435	368 665 810
	A	36%	44%	52%	43%	47%	53%
Orges	S	6 545	7 650	15 165	635	29 995	1 635 599
	R	53	54	56	57	55	63
	P	349 720	411 750	843 055	36 095	1 640 620	103 154 250
	A	29%	19%	21%	11%	21%	17%
Maïs grain	S	4 600	11 590	16 235	2 440	34 865	1 839 333
	R	75	76	76	82	76	82
	P	345 000	880 840	1 233 860	200 080	2 659 780	150 304 520
	A	20%	29%	22%	42%	25%	19%
Triticale	S	1 830	1 690	2 330	140	5 990	3 850 220
	R	50	48	53	50	51	53
	P	91 500	81 120	123 490	7 000	303 110	20 319 880
	A	8%	4%	3%	2%	4%	4%
Autres céréales	S	1 630	1 270	1 750	100	4 750	5 544 600
	R	44	38	40	40	41	50
	P	71 575	48 825	70 550	3 960	194 910	27 795 380
	A	7%	3%	2%	2%	3%	6%
<b>Total céréales</b>	<b>S</b>	<b>22 905</b>	<b>39 640</b>	<b>73 545</b>	<b>5 770</b>	<b>141 860</b>	<b>9 452 209</b>
	<b>R</b>	<b>59</b>	<b>64</b>	<b>63</b>	<b>70</b>	<b>63</b>	<b>71</b>
	<b>P</b>	<b>1 345 955</b>	<b>2 158 945</b>	<b>4 662 645</b>	<b>406 310</b>	<b>8 933 855</b>	<b>672 417 850</b>

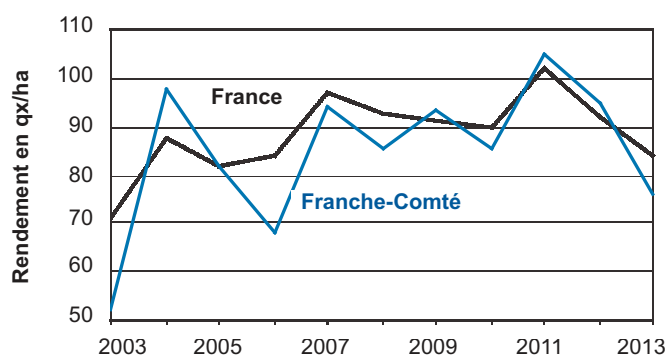
Source : Agreste - SAA semi-définitive 2013

### Le déficit du rendement du blé avec la moyenne nationale s'amplifie depuis 2012



Source : Agreste - SAA

### Baisse du rendement du maïs-grain depuis 2011



Source : Agreste - SAA

## Les oléagineux

En Franche Comté, les surfaces cultivées en oléagineux progresse de près de 1 200 hectares en un an pour atteindre près de 40 000 ha. C'est la surface la plus importante de ces dix dernières années. En France, la tendance est inverse et cette même surface diminue depuis trois ans.

Le colza est la plante oléagineuse la plus cultivée en Franche-Comté. Depuis 2008, sa sole ne cesse de croître et couvre désormais autant de surface que l'orge. En 2013, cette culture occupe plus de la moitié des surfaces en oléagineux dans le Jura et couvrent 85% de ces surfaces en Haute-Saône. Dans le Territoire de Belfort, c'est même l'unique plante oléagineuse cultivée.

Dans la région, la culture du soja progresse. Depuis 2010, sa sole a augmenté de près de moitié alors qu'elle a régressé de 15% sur l'en-

semble du territoire national. Désormais 15% des surfaces cultivées en soja sur le territoire national sont localisées en Franche-Comté.

Au contraire, les surfaces de tournesol diminuent régulièrement depuis 2009. En 2013, une baisse de 25% est observée par rapport à la précédente campagne dans la région. Le repli du tournesol est général pour l'ensemble des départements francs-comtois. Cette diminution régionale de la sole en tournesol va à l'encontre de la tendance nationale. En effet, depuis 2010, le tournesol a gagné 80 000 hectares en France métropolitaine.

En phase avec la tendance nationale, les rendements sont plutôt en baisse en 2013. A noter que les rendements francs-comtois des cultures d'oléagineux sont généralement proches des moyennes nationales.

*Les **oléagineux** sont des plantes cultivées spécifiquement pour leurs graines ou leurs fruits riches en matières grasses, dont on extrait de l'huile à usage alimentaire, énergétique ou industriel.*

***Colza** : plante de la famille des crucifères, il est destiné à l'huilerie pour la production d'huile alimentaire ou à destination industrielle.*

***Tournesol** : plante de la famille des composées, il est, comme le colza, destiné à l'huilerie pour la production d'huile alimentaire ou pour la fabrication de carburant.*

***Soja** : légumineuse principalement destinée à l'alimentation animale. Elle est moins fréquemment triturée pour produire de l'huile.*

***Avertissement** : les rendements de la Franche-Comté et de la France sont calculés comme des moyennes. Pour ces échelons géographiques, les rendements mentionnés sont arrondis à l'unité la plus proche.*

### Pour en savoir plus :

**Site de la DRAAF** : [draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr/donnees](http://draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr/donnees) et cartes régionales

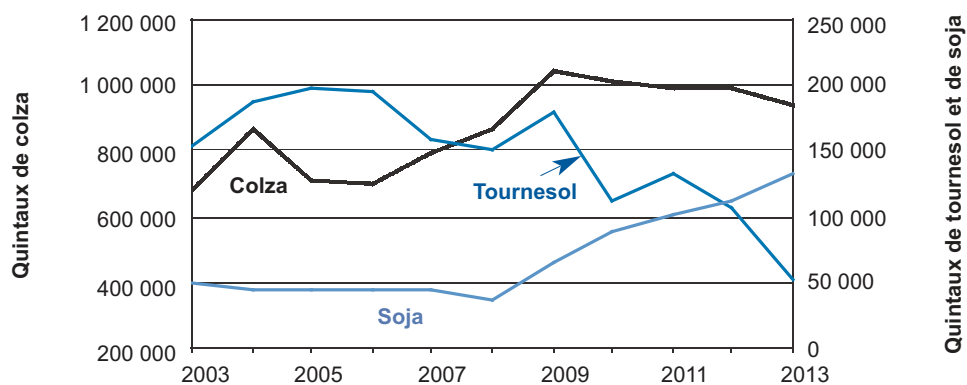
**Site du service statistique du ministère de l'agriculture** : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

## Les productions d'oléagineux franc-comtois en 2013

S : Surface en hectares R : Rendement en qx/ha P : Production en quintaux A : Part dans la sole d'oléagineux		Doubs	Jura	Haute-Saône	T. de Belfort	Franche-Comté	France
Colza	S	2 200	6 195	20 720	765	29 880	1 437 736
	R	35	32	31	35	32	30
	P	77 000	198 240	642 320	26 775	944 335	43 700 750
	A	69%	53%	86%	100%	75%	63%
Soja	S	790	1 760	1 890	0	6 345	42 999
	R	21	18	24	0	25	26
	P	16 590	31 680	45 360	0	160 905	1 102 790
	A	25%	15%	8%	0%	16%	2%
Tournesol	S	200	3 665	1 440	0	3 400	770 732
	R	21	27	19	0	19	21
	P	4 200	98 955	27 360	0	63 240	15 824 490
	A	6%	32%	6%	0%	9%	34%
<b>Total oléagineux</b>	<b>S</b>	<b>3 205</b>	<b>11 620</b>	<b>24 055</b>	<b>765</b>	<b>39 645</b>	<b>2 271 450</b>
	<b>R</b>	<b>31</b>	<b>28</b>	<b>30</b>	<b>35</b>	<b>29</b>	<b>27</b>
	<b>P</b>	<b>98 090</b>	<b>715 140</b>	<b>715 140</b>	<b>26 775</b>	<b>1 168 880</b>	<b>61 007 560</b>

Source : Agreste - SAA semi-définitive 2013

## La production de soja dépasse celle du tournesol



Source : Agreste - SAA

## Les protéagineux

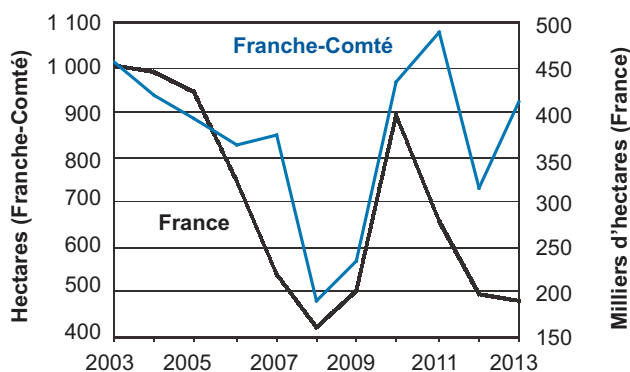
La culture des protéagineux reste marginale dans la région malgré une évolution très favorable de 2012 à 2013 (+ 26 %) contrairement au reste de la France où la sole de protéagineux est en baisse depuis 2010.

Un peu plus de 900 hectares sont cultivés, partagés pour moitié en fèves et en féveroles d'une part et en pois protéagineux d'autre part. La cul-

ture du lupin est anecdotique. Plus de 60% des surfaces en protéagineux sont cultivées dans le département de la Haute-Saône. Les autres surfaces sont cultivées pour moitié dans le Doubs et pour moitié dans le Jura.

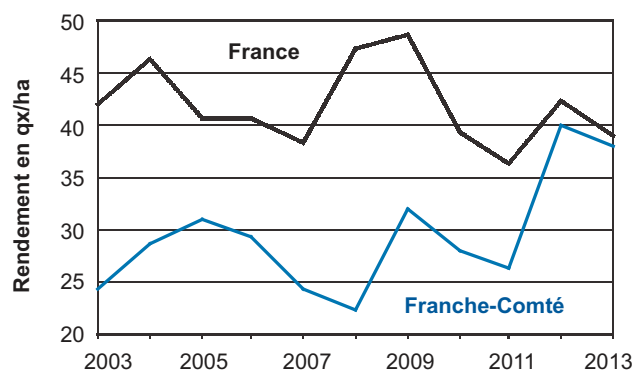
Ces deux dernières années, les rendements ont progressé en Franche-Comté pour se rapprocher des moyennes nationales.

### Une surface de protéagineux fluctuante



Source : Agreste - SAA

### Les rendements des protéagineux progressent en Franche-Comté



Source : Agreste - SAA

Les **protéagineux** sont des plantes annuelles appartenant au groupe des légumineuses, cultivées pour la richesse en protéines de leurs graines. Les principaux protéagineux produits en France sont le pois, la fève et le lupin.

Les **protéagineux** sont souvent cultivés en mélanges avec des céréales. Ces mélanges ne sont pas pris en compte dans ce chapitre.

A noter que la culture du **soja** est évoquée dans le chapitre oléagineux bien qu'il soit principalement cultivé lui aussi pour la teneur en protéines de ses graines.

**Avertissement** : les rendements de la Franche-Comté et de la France sont calculés comme des moyennes. Pour ces échelons géographiques, les rendements mentionnés sont arrondis à l'unité la plus proche.

### Pour en savoir plus :

Site de la DRAAF : [draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr/donnees](http://draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr/donnees) et cartes régionales

Site du service statistique du ministère de l'agriculture : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

# Les cultures fourragères annuelles

En Franche-Comté encore plus qu'ailleurs, le maïs, avec près de 99% de la sole de cultures fourragères annuelles contre 87% en France métropolitaine, est la plante fourragère prépondérante. La sole des autres cultures fourragères annuelles (comme les mélanges céréales/légumineuses, les betteraves fourragères, le ray-grass... ) ne dépasse pas 200 hectares.

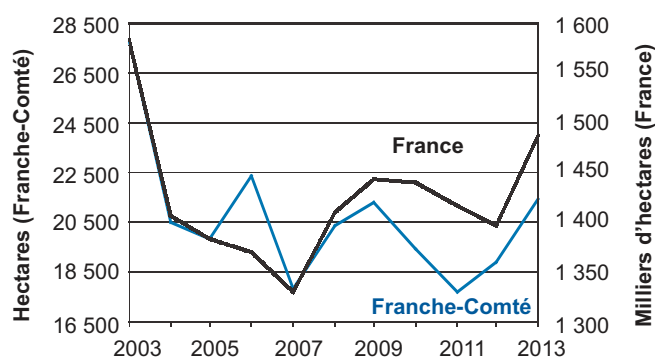
Dans la région, les surfaces de maïs utilisées pour l'alimentation du bétail oscillent autour de 20 000 hectares en fonction des rendements mais aussi des quantités de foin de l'année. Ainsi, depuis 2011, sa sole augmente au contraire des rendements qui avaient atteint des records cette année là. Au final, depuis trois ans, la production régionale de maïs fourrage est relativement stable aux environs de 250 000 tonnes de matière sèche.

## La production de maïs fourrage en 2013 (en quantité de matière sèche)

	Doubs	Jura	Haute-Saône	T. de Belfort	Franche-Comté	France
Surface en hectares	5 310	3 280	11 275	1 620	21 485	1 486 863
Rendement en qx/ha	108	109	117	120	114	125
Production en quintaux	573 480	357 520	1 319 175	194 400	2 444 580	185 266 570

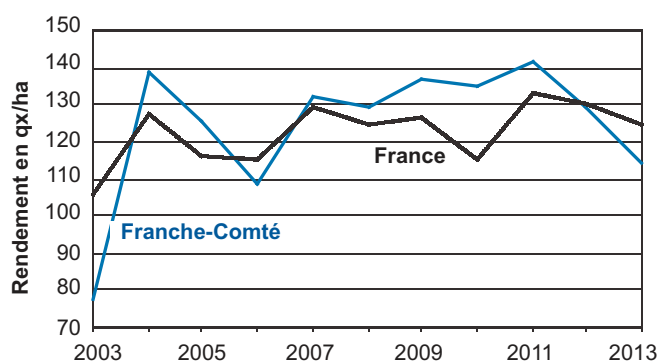
Source : Agreste - SAA semi-définitive 2013

### Une surface de maïs fourrage en hausse



Source : Agreste - SAA

### Les rendements du maïs fourrage sont en diminution depuis 2011 en Franche-Comté



Source : Agreste - SAA

Les **cultures fourragères annuelles** englobent toutes les plantes utilisées entières pour l'alimentation animale et dont le cycle de culture est annuel.

Le **maïs fourrage** utilisé comme aliment du bétail est récolté plante entière puis ensilé ou déshydraté. Le maïs grain ou épi ensilé est compté en céréales.

**Avertissement** : les rendements de la Franche-Comté et de la France sont calculés comme des moyennes. Pour ces échelons géographiques, les rendements mentionnés sont arrondis à l'unité la plus proche.

### Pour en savoir plus :

Site de la DRAAF : [draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr/donnees](http://draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr/donnees) et cartes régionales

Site du service statistique du ministère de l'agriculture : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

## Les prairies

Les prairies couvrent près d'un tiers de la superficie de la région franc-comtoise. Ces surfaces en herbe sont relativement stables même si elles perdent régulièrement du terrain au profit notamment des grandes cultures et de l'urbanisation. En 2013, leur surface passe sous la barre des 500 000 hectares.

Parce qu'elles n'ont pas été ré-ensemencées depuis plus de cinq ans, des milliers d'hectares de prairies ont changé de catégories et sont désormais classées en prairies permanentes. Au cours des dix dernières années, les surfaces des prairies temporaires et artificielles ont ainsi baissé de 15%. Cette évolution est contraire à la tendance nationale qui affiche une hausse de 10%.

A l'inverse, les surfaces toujours en herbe ont gagné du terrain depuis 2003. En dix ans, ces surfaces ont augmenté de 1%. Là encore, cette évolution va à l'encontre de la tendance nationale. En effet, sur cette même période, les surfaces en prairies permanentes ont reculé de 6% en France.

Le changement de catégorie de ces milliers d'hectares de prairie explique l'essentiel de l'augmentation des surfaces toujours en herbe des exploitations de la région (+14 000 hectares en 10 ans). De plus, les exploitations agricoles de la région reprennent des prairies qui étaient auparavant, soient exploitées collectivement, soient non exploitées, ce qui explique, pour partie, la baisse de la STH hors exploitation. Cette propension à une meilleure valorisation des surfaces est plus importante dans la zone AOP. Dans le Doubs et le Jura, les surfaces en prairie ont perdu moins de 2% en dix ans. Ailleurs, les STH hors exploitation sont plus souvent laissées à l'abandon ce qui explique la baisse plus rapide des surfaces en prairies (-5% en 10 ans).

En 2013, malgré une météo assez chaotique, avec un printemps maussade mais un été relativement chaud et sec, les rendements des prairies franc-comtoises ont été globalement à leur niveau de référence.

**Surfaces toujours en herbe (STH) :** elles comprennent les prairies naturelles non semées ou les prairies semées de plus de 6 ans. Ces prairies sont destinées à la production de plantes fourragères herbacées vivaces.

Elles sont dites **productives** lorsque leur production dépasse 1 500 unités fourragères à l'hectare. Cette production suffit à couvrir les besoins d'une unité gros bétail (par exemple un gros bovin ou cinq brebis) à l'hectare pendant six mois.

Si leur production est inférieure au seuil de 1 500 unités fourragères à l'hectare, elles sont dites **peu productives**. Il s'agit de parcours, de landes, d'alpages... Ces surfaces en herbe sont essentiellement pâturées. Une partie de la superficie peut-être occupée par une végétation ligneuse ou semi-ligneuse.

**Surfaces toujours en herbe hors exploitation :** STH qui sont soit exploitées de manière collective (par le biais d'une structure collective) soit hors champ des enquêtes statistiques.

**Prairies artificielles :** prairies ensemencées exclusivement en légumineuses (trèfle, luzerne, sainfoin...).

**Prairies temporaires :** prairies ensemencées en graminées fourragères ou en mélange avec des légumineuses. Leur flore est composée d'au moins 20% de graminées. Elles sont fauchées ou pâturées. Ces prairies sont dites temporaires jusqu'à leur 6ème année d'exploitation.

**Avertissement :** les rendements de la Franche-Comté et de la France sont calculés comme des moyennes. Pour ces échelons géographiques, les rendements mentionnés sont arrondis à l'unité la plus proche.

### Pour en savoir plus :

**Site de la DRAAF :** [draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr/données](http://draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr/données) et cartes régionales

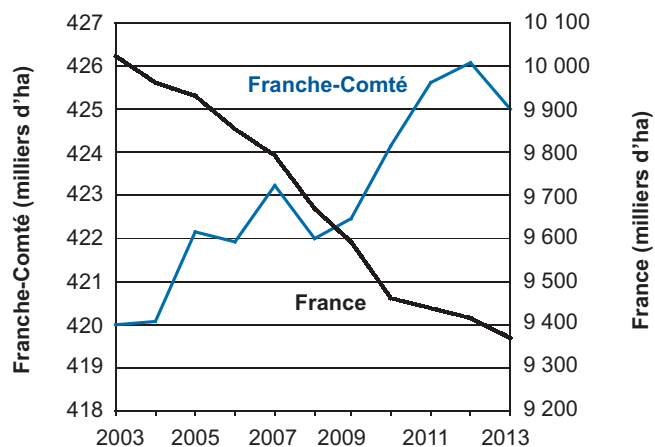
**Site du service statistique du ministère de l'agriculture :** [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

## La production des prairies en 2013

S : Surface en hectares R : Rendement en qx/ha P : Production en quintaux		Doubs	Jura	Haute-Saône	T. de Belfort	Franche-Comté	France
STH productives	S	158 890	96 900	109 900	10 400	376 090	6 959 142
	R	56	52	59	63	56	56
	P	8 868 604	5 049 411	6 538 006	652 506	21 108 527	391 030 490
STH peu productives	S	17 450	21 600	9 140	750	48 940	2 405 186
	R	23	25	25	25	24	15
	P	401 350	540 000	228 500	18 750	1 188 600	35 096 500
<b>Total STH</b>	S	176 340	118 500	119 040	11 150	425 030	9 364 328
	R	53	47	57	60	52	46
	P	9 269 954	5 589 411	6 766 506	671 256	22 297 127	426 126 990
Prairies artificielles	S	600	600	1 800	120	3 120	225 675
	R	93	93	83	100	87	94
	P	55 620	55 800	149 400	12 000	272 820	21 132 590
Prairies temporaires	S	25 300	29 370	14 500	1 250	70 420	3 144 951
	R	64	78	71	66	71	75
	P	1 607 668	2 290 096	1 031 895	82 830	5 012 489	235 823 400
<b>Total prairies</b>	<b>S</b>	<b>202 240</b>	<b>148 470</b>	<b>135 340</b>	<b>12 520</b>	<b>498 570</b>	<b>12 734 954</b>
	<b>R</b>	<b>54</b>	<b>53</b>	<b>59</b>	<b>61</b>	<b>55</b>	<b>54</b>
	<b>P</b>	<b>10 933 242</b>	<b>7 935 307</b>	<b>7 947 801</b>	<b>766 086</b>	<b>27 582 436</b>	<b>683 082 980</b>

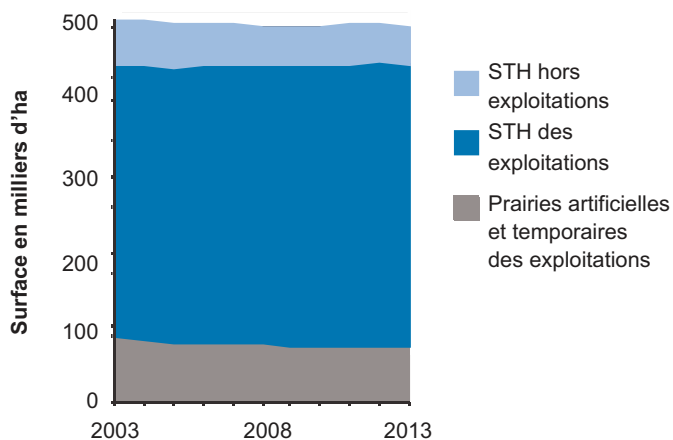
Source : Agreste - SAA semi-définitive 2013

### Les surfaces toujours en herbe franc-comtoises résistent



Source : Agreste - SAA

### Une STH stabilisée en Franche-Comté



Source : Agreste - SAA

## Vignes

Avec environ 2 300 hectares en production (pour un peu plus de 2 480 hectares de surfaces en vignes), le vignoble franc-comtois représente à peine 0,3 % de la surface du vignoble français et seulement 0,15% de la production nationale de vin. Essentiellement concentrée sur les coteaux du Revermont dans le département du Jura, la totalité de la récolte est vinifiée. Le vignoble jurassien bénéficie dans sa quasi totalité d'AOP : quatre AOP terroir (Côtes du Jura, Arbois, Château-Chalon et L'Etoile) et deux AOP produit (Crémant du Jura et Macvin du Jura). Aux cotés des vins du Jura, la région produit des vins sous l'IGP « Vins de Franche-Comté », issus de 80 hectares de vignes plantés essentiellement dans les secteurs de Champlitte et Charcenne en Haute-Saône.

En 2013, le printemps particulièrement pluvieux, froid et peu ensoleillé a compromis la récolte. Malgré des conditions estivales et automnales plus clémentes, avec une production moyenne de 27 hl/ha pour 35 qx/ha de raisins, elle s'établit 20% en dessous de celle de 2012 qui était déjà faible. En effet, ces mauvaises conditions météorologiques printanières ont d'une part retardé le cycle végétatif et d'autre part entraîné divers problèmes de filage, coulures et millerandage. Au final, même si l'état sanitaire des vignes est resté globalement satisfaisant, les rendements ont été affectés. Avec 62 000 hectolitres en 2013, la production franc-comtoise de vin est la plus basse de ces dix dernières années.

Les vignes sont classées en vignes à raisin de table et vignes à raisin de cuve. En 2010, dans le cadre de la nouvelle organisation commune de marché viti-vinicole, les pays de l'Union Européenne ont adopté une nomenclature commune pour le classement des produits de la vigne. La production des vins bénéficiant d'une indication géographique (AOP/IGP avec ou sans mention de cépage) est encadrée par une réglementation stricte définie au niveau européen.

**Vins d'appellation d'origine protégée (AOP) avec ou sans mention de cépage hors vins doux naturels (VDN) et hors vins pour eaux-de-vie** : ils doivent répondre à certaines conditions d'aire de production, de cépages, de rendement, de degré alcoolométrique. Ce poste comprend les vins tranquilles et ceux qui seront transformés en « Crémant du Jura ».

**Vins avec indication géographique protégée (IGP) avec ou sans mention de cépage** : les aires de production sont délimitées géographiquement et la liste des cépages donnant droit à appellation est fixée par la réglementation. L'ensemble des vins produits dans la région hors aire AOP des vins du Jura peuvent prétendre à l'indication géographique «Vins de Franche-Comté» complété ou non par le nom du cépage et l'unité géographique.

**Récolte de vins sans indication géographique** : figurent notamment ici les vins de table, les vins à usages industriels (fabrication de vinaigre), les VDN autres qu'en AOP, les vins de liqueurs, les vins sans alcool et les boissons faiblement alcoolisées à base de moût de raisin.

Deux autres catégories, Vins doux naturels en AOP et Vins pour eaux de vie AOP existent mais ne sont pas mentionnées ici car non produites en Franche-Comté.

**Avertissement** : les rendements de la Franche-Comté et de la France sont calculés comme des moyennes. Pour ces échelons géographiques, les rendements mentionnés sont arrondis à l'unité la plus proche.

### Pour en savoir plus :

**Site de la DRAAF** : [draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr/donnees](http://draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr/donnees) et cartes régionales

**Site du service statistique du ministère de l'agriculture** : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

## Le vignoble franc-comtois en production

	Doubs	Jura	Haute-Saône	Franche-Comté	France
Surface en hectares	35	2 141	135	2 311	755 174
Rendement de raisins en qx/ha	29	36	28	35	72
Production de raisins en quintaux	1 013	76 608	3 749	81 370	54 468 770

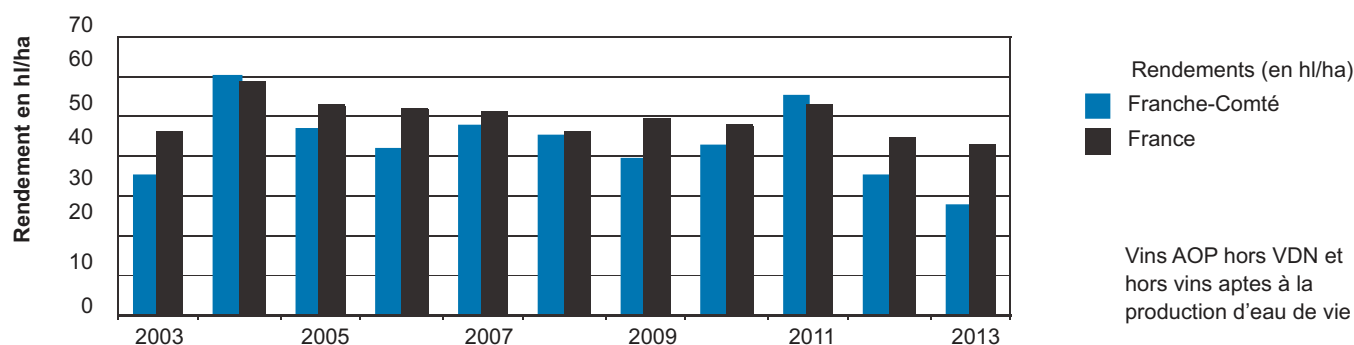
Source : Agreste - SAA semi-définitive

## Production de vins en Franche-Comté

S : Surface en hectares R : Rendement en hl/ha P : Production en hectolitres		Doubs	Jura	Haute-Saône	Franche-Comté	France
Récolte agronomique en AOP	S	-	1 980	-	1 980	437 878
	R	-	28	-	28	43
	P	-	54 633	-	54 633	18 633 241
	<i>dont vin blanc</i>	<i>P</i>	-	40 061	-	40 061
<i>dont vins rouge et rosé</i>	<i>P</i>	-	14 572	-	14 572	11 445 415
Récolte agronomique en IGP	S	11	11	80	102	192 446
	R	32	15	20	21	67
	P	354	170	1 615	2 139	12 870 918
	<i>dont vin blanc</i>	<i>P</i>	315	135	913	1 363
<i>dont vins rouge et rosé</i>	<i>P</i>	39	35	702	776	9 446 955
Récolte de vin sans IG	S	24	150	55	229	40 375
	R	17	23	22	22	57
	P	414	3 490	1 204	5 108	2 315 672
	<i>dont vin blanc</i>	<i>P</i>	190	1 910	392	2 492
<i>dont vins rouge et rosé</i>	<i>P</i>	224	1 580	812	2 616	1 686 554
<b>Toutes récoltes</b>	<b>S</b>	<b>35</b>	<b>2 141</b>	<b>135</b>	<b>2 311</b>	<b>755 174</b>
	<b>R</b>	<b>22</b>	<b>27</b>	<b>21</b>	<b>27</b>	<b>56</b>
	<b>P</b>	<b>768</b>	<b>58 293</b>	<b>2 819</b>	<b>61 880</b>	<b>42 394 506</b>

Source : Agreste - SAA semi-définitive 2013

## 2012 et 2013, deux mauvaises années pour le rendement des vignes AOP du Jura



Source : Agreste - SAA